



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 19 juin 2014

Publié le 2 juillet 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres titulaires présents :

M. Alain MILLOT	M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	M. François REBSAMEN	M. Patrick ORSOLA
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUMENT
M. Frédéric FAVERJON	M. François HELIE	M. Jean-Frédéric COURT
M. Didier MARTIN	Mme Chantal OUTHIER	Mme Anaïs BLANC
M. Dominique GRIMPRET	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	M. Édouard CAVIN	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Benoît BORDAT	M. Thierry FALCONNET	
M. Charles ROZOY	Mme Louise BORSATO	

Membres suppléants avec voix délibératives présents :

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU

Membres titulaires absents :

Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Roland PONSAA	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Abderrahim BAKA pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. François HELIE
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Damien THIEULEUX.

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - Demande de garantie d'emprunt - ORVITIS : construction de 18 logements PLS (Village seniors), impasse Félix Tisserand à Marsannay-la-Côte

Au titre de la programmation 2013 de la Délégation du Grand Dijon, par décision de financement en date du 31 décembre 2013, ORVITIS réalise la construction d'un « Vill'Age Bleu » de 18 logements individuels groupés PLS situés impasse Félix Tisserand à Marsannay-la-Côte.

Le bailleur entend contracter auprès de la Caisse des Dépôts les prêts PLS correspondants, d'un montant total de 1 030 128 €, se décomposant comme suit :

- un prêt « travaux » de 803 249 €, d'une durée de 40 ans,
- un prêt « foncier » de 181 808 €, d'une durée de 50 ans,
- un prêt complémentaire de 45 071 € d'une durée de 40 ans.

ORVITIS sollicite la garantie financière du Grand Dijon à hauteur de 100 % du montant de ces trois prêts, qui représentent 53 % du coût prévisionnel d'opération (1 926 390 € TTC).

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :**

- **d'accorder** à ORVITIS la garantie financière de la Communauté de l'agglomération dijonnaise pour le remboursement de trois prêts PLS d'un montant total de 1 030 128 €, se décomposant en un prêt « travaux » de 803 249 €, d'un prêt « foncier » de 181 808 € et d'un prêt complémentaire de 45 071 €, à contracter auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement de la construction d'un « Village Bleu » de 18 logements situés impasse Félix Tisserand à Marsannay-la-Côte. Les caractéristiques principales de ces prêts figurent en annexe de la présente délibération ;
- **de dire** que la garantie de la Communauté de l'agglomération dijonnaise est accordée pour la durée totale de ces prêts, à hauteur de 100% de leur montant ;
- **de dire** que, au cas où l'emprunteur ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles dues par lui en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires, la Communauté de l'agglomération dijonnaise s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, à la première demande de la Caisse des Dépôts, sans opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à intervenir au contrat de prêt correspondant qui sera établi avec ORVITIS et la Caisse des Dépôts.

DIRECTION REGIONALE
BOURGOGNE

Dossier n° U012629
Opération : CN Vill'Age Bleu (n° 5014251)
Date limite de validité de l'offre : 23/01/2015
Montant total du financement CDC : 1 030 128,00 €
Date limite de validité de la cotation : Sans objet

Caractéristiques financières

Les caractéristiques financières des prêts figurant ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées à la demande de l'emprunteur sous réserve d'un accord du prêteur lors de la contractualisation.

Proposition n°1 - 3 prêt(s)

Offre CDC				
Caractéristiques	CPLS	PLS	PLS foncier	
Enveloppe	Complémentaire au PLS 2013	PLSDD 2013	PLSDD 2013	
Montant	45 071 €	803 249 €	181 808 €	
Commission d'instruction	20 €	480 €	100 €	
Phase de préfinancement				
Durée du préfinancement	12 mois	12 mois	12 mois	
Taux du préfinancement	Livret A + 1,04 %	Livret A + 1,11 %	Livret A + 1,11 %	
Phase d'amortissement				
Durée	40 ans	40 ans	50 ans	
Index*	Livret A	Livret A	Livret A	
Marge fixe sur index	1,04 %	1,11 %	1,11 %	
Taux d'intérêt	Livret A + 1,04 %	Livret A + 1,11 %	Livret A + 1,11 %	
Périodicité	Annuelle	Annuelle	Annuelle	
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)	Amortissement déduit (intérêts différés)	Amortissement déduit (intérêts différés)	
Modalité de révision	SR	SR	SR	
Taux de progressivité des échéances	0 %	0 %	0 %	

(*) A titre indicatif, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente lettre d'offre est de 1,25 % (Livret A).